

Psychologie

Avantages MC – Demande d'intervention



La MC intervient jusqu'à 15 € par consultation psychologique et jusqu'à 240 € par an, sans plafond du nombre de séances. Valable pour les séances individuelles, familiales ou de couple effectuées par un prestataire agréé ou au sein d'une structure collective reconnue par la MC (listes accessibles sur mc.be/psy ou auprès de votre conseiller).

Avantage valable à partir du 01-01-2021.

À compléter par le bénéficiaire

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom :

Date de naissance : / /

Numéro de registre national :

Rue et n° :

CP et localité :

Tél. ou GSM :

E-mail :

Date : / /

Signature :

À compléter par le prestataire

Je soussigné(e), prestataire dans un(e)

centre de planning

maison médicale

service de santé mentale

centre à approche pluridisciplinaire et spécifique (asbl)

polyclinique

autre :

Je soussigné(e), prestataire agréé par la Commission des psychologues et/ou détenteur d'un visa ou agrément délivré par le SPF Santé publique certifie avoir assuré les séances de psychologie clinique suivantes :

Date de prestation	Montant

Date de prestation	Montant

Date : / /

Signature :

Cachet du prestataire

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant le protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer. Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. V01-Déc-2020.

BESOIN D'UNE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou adressez-vous à votre conseiller mutualiste via mc.be/contact